

Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

Par dépôt électronique, courriel et poste

Le 17 mars 2014

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211, poste 3563
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

OBJET : Demande d'approbation des amendements à l'entente de 2009 portant sur la suspension temporaire des livraisons de la centrale de TCE et d'approbation d'une pratique réglementaire
Dossier Régie: R-3875-2014
Notre dossier : R049120

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur), désire par la présente faire suite à la demande formulée par la Régie de l'énergie (la Régie) au paragraphe 14 de la décision D-2014-029 dans le cadre du dossier R-3875-2014.

Nous vous confirmons que le Distributeur et TCE ont convenu d'amender la clause D.2 de l'entente faisant l'objet de la présente demande, de manière à reporter l'échéance de l'approbation de celle-ci par la Régie au 1^{er} juin 2014.

En espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

Simon Turmel